



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

À la séance ordinaire du 7 décembre 2021, le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 qui se tiendront au Centre communautaire et débuteront à vingt heures (20H00), les :

18 janvier	8 février	8 mars	12 avril	10 mai	14 juin
12 juillet	9 août	13 septembre	11 octobre	8 novembre	13 décembre

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-DEUX.

François Day, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, François Day, directeur général et greffier-trésorier, certifie, par la présente, que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le cinquième jour du mois de janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce cinquième jour du mois de janvier deux mille vingt-deux.

François Day, directeur général et greffier-trésorier